

L'Allemagne lancera un nouveau croiseur

Elle souligne son refus de participer aux nouveaux travaux de la Conférence du Désarmement en renforçant sa flotte de guerre

UNE DEPENSE DE \$17,850,000

Le ministre des Affaires Etrangères von Neurath écrit au président de la conférence pour lui signifier la décision de son gouvernement

UNE OPINION FRANÇAISE

Berlin, 16. (P.A.) — L'Allemagne, ayant tourné le dos à la conférence du désarmement, commencera le premier octobre la construction d'un troisième "croiseur de poche", c'est-à-dire d'un autre de ces petits bâtiments de 10,000 tonnes que l'on peut aussi appeler des unités de tonnage double.

L'Amirauté a ordonné aujourd'hui que tous les préparatifs préliminaires de la construction soient entrepris immédiatement. Quelques heures plus tard, le gouvernement a rendu public le texte d'une note au président de la conférence du désarmement, lui faisant savoir qu'aucun représentant n'assisterait, mercredi prochain, à la reprise des travaux de la conférence, à Genève.

Le nouveau croiseur, dont les deux unités sœurs ont coûté à peu près \$17,850,000 chacune, se trouve dans les limites fixées par le traité de Versailles, mais à cause des nombreux perfectionnements créés par l'Amirauté allemande, ces vaisseaux ont une puissance beaucoup plus grande que celle envisagée lors de la signature du traité.

La situation politique n'a guère varié depuis que les socialistes nationaux et les autres partis de l'opposition ont décidé d'accepter le décret de dissolution du chancelier von Brüning et de courir la chance d'une nouvelle élection qui, aux termes de la constitution, doit se tenir en-dehors des 60 jours de la dissolution.

Herman Goering, président raciste du Reichstag, a déclaré aujourd'hui qu'il conservait la conviction que le décret de dissolution était illégal, mais que son parti l'acceptait et insistait pour que de nouvelles élections se tiennent dans les délais constitutionnels.

"Vous pouvez être assurés" a-t-il déclaré "à un groupe de correspondants, que rien ne sera fait pour provoquer des désordres qui pourraient au gouvernement une excuse pour remettre les élections à une date indéfinie."

Le gouvernement, fonctionnant comme si son autorité n'avait jamais été déifiée, a annoncé aujourd'hui une série de mutations diplomatiques.

L'ambassadeur von Hoesch a été nommé à Paris à la place de Roland Koser, ancien ambassadeur en Norvège, et a succédé à Paris, Ulrich von Hassel, ambassadeur en Yougoslavie. L'ancien ambassadeur auprès du gouvernement italien où il succède à Carlo Schubert, démissionnaire. Walter Zechlin est nommé ambassadeur à Mexico.

Un journal de l'après-midi annonçait que l'ambassadeur aux Etats-Unis serait également appelé, mais sans avoir les élections présidentielles américaines.

LA LETTRE ALLEMANDE
Genève, Suisse, 16. (P.A.) — L'Al-

L'hon. M. Cahan aurait reçu pour mission, à la veille de son départ pour Genève de renouer les relations avec la France

Un véritable Klondyke semble avoir été découvert dans le nord-ouest de Québec sur les claims de Howatter, près de Noranda

Un formidable "rush" se produit à l'annonce d'une découverte extraordinaire à Rouyn

De hautes teneurs

On piquette quantité de concessions à 6 milles au nord de la mine Noranda

Fébrile agitation

Rouyn, 16 (P.C.) — Une course folle de prospecteurs, à la recherche de l'or s'est produite aujourd'hui dans le district de Rouyn, à l'annonce d'une extraordinaire découverte minière, faite tout près de la Noranda.

Des travaux récents ont permis de trouver, perdus dans le conglomérat, des filons aurifères d'une richesse énorme et d'une teneur supérieure à toutes celles que l'on connaît au Canada.

C'est par centaines que les francs mineurs et les représentants des compagnies commencent le piquetage des claims.

On assiste à un véritable rush qui rappelle celui des plus beaux jours de la découverte du Klondyke, il y a une quarantaine d'années.

La découverte a eu lieu à six milles de la mine Noranda, et les prospecteurs prennent des concessions tout près d'une ligne passant d'est en ouest, par le centre du canton de Rouyn.

La mise à jour de minerais aurifères dans cette région a suscité d'autant plus d'émotion qu'elle a été faite dans un terrain réputé depuis de longues années stérile.

Tous les travaux entrepris, précédemment dans ce secteur avaient été voués à l'insuccès le plus complet.

Les avions de la Prospector Airways ont été très occupés à transporter des mineurs et des représentants sur les lieux de la découverte. Une option de \$50,000 a été prise sur les terrains appartenant au groupe Howatter lieu de la mise à jour du minerai.

Ce dernier est composé d'une gangue de quartz et jusqu'à l'heure actuelle on a découvert des quantités importantes d'or libre.

Le district minier environnant, situé dans l'Ontario fait aussi preuve d'une très grande activité.

Il semble que les filons découverts soient la continuation de ceux récemment trouvés sur les claims de la Noranda, qui eux n'ont des teneurs que de \$3 à \$4 la tonne.

Tués pour l'Empire pendant la guerre

Ils furent au nombre de 1,104,890 dont 530,847 reposent en France

Ottawa, 16. P.C. — Il y a 15,705 cimetières militaires dans lesquels sont enterrés les soldats et les marins de l'Empire britannique tués pendant la Grande Guerre. Le nombre des morts est de 1,104,890 dont 530,847 ont été identifiés et 517,771 inconnus.

Le plus grand nombre — 530,847 — sont enterrés en France, dont 213,077 inconnus. En Belgique il y en a 184,712 dont 102,424 inconnus. En Europe, il y a en tout 908,621 corps d'hommes et de femmes qui ont donné leur sang pour le salut de l'Empire. D'autres reposent dans les pays suivants: Asie, 91,860; Australasie, 3,315; Amérique du Nord, 7,320; Amérique Centrale, Amérique du Sud et Indes Occidentales, 333; Afrique, 83,451.

Au sujet des pertes de jeu et de Bourse

Ottawa, 16 (P.C.) — Les personnes qui perdent de l'argent au jeu ou à la Bourse, à la suite de malheureuses spéculations, ne peuvent déduire ce montant de leur revenu lorsqu'ils sont appelés à payer leur impôt, pour la simple raison qu'il n'y a pas de taxe sur les profits réalisés.

Le tremblement de terre qui a secoué la Nouvelle-Zélande n'a heureusement pas causé de pertes de vies

Wellington, N. Z., 16. P.C. — Les derniers rapports reçus du district de la baie Hawkes disent que 3 personnes seulement ont été blessées dans le sévère tremblement de terre qui bouleversa le district aujourd'hui, causant des pertes matérielles énormes mais pas de pertes de vie.

Les secousses furent surtout ressenties dans les environs de Wairoa, où plusieurs immeubles, y compris un hôpital, furent fortement endommagés et où la destruction d'un pont coupa le service d'eau à la ville. Un autre pont, en construction celui-là, bougea sur ses piliers, et des centaines de lignes téléphoniques furent coupées.

La pluie se mit à tomber après le tremblement de terre, ajoutant à l'ennui de ceux qui s'étaient vus forcés de quitter leur maison.

L'ANNONCE CONTRE LES MALFAITEURS

New York, 16. — La police de New York fait de la réclamation à sa lutte au crime. Elle a fait placer dans les tramways une affiche où apparaissent une voiture de patrouille et deux jeunes agents, avec la légende suivante: "Alertez la police! Si vous êtes témoin d'un crime, ou si le danger vous menace, le réseau radiophonique de la police est à votre disposition pour dérouter promptement les malfaiteurs. — Sus au crime!"

L'annonce est simplement signée: "Edward Mulrooney, commissaire de la police, 240 avenue du Centre, Manhattan."

Des ambulanciers boliviens tués en devoir après une bataille à Chaco

Un général bolivien dit que les Paraguayens ignorent les conventions de Genève à ce sujet

Offensive probable

Des manifestants à La Paz demandent la bombardement d'Ascension

Demandes de paix

La Paz, Bolivie, 16 (P.A.) — Les rues de La Paz étaient envahies par nombre de manifestants ce soir, réclamant à grands cris que la ville d'Ascension, capitale du Paraguay, soit bombardée par des avions.

Ces exigences de la foule proviennent des nouvelles reçues des champs de bataille et qui mandent que quelques ambulanciers boliviens auraient été tués au moment où ils secouraient les blessés au Gran Chaco.

Un rapport du général Quintanilla, envoyé du Fort Huachu, quartiers généraux de l'état-major des forces boliviennes, déclarait que les Paraguayens semblent être ignorants des conventions de Genève, au sujet de l'immunité des ambulanciers en fonction.

Une dépêche officielle annonce que le Paraguay se prépare à une formidable offensive contre tous les forts boliviens dans la région du Chaco, mais que néanmoins la Bolivie se croit capable de la contenir.

Dans un message à Francis White, président de la Commission d'Arbitrage neutre à Washington, la Bolivie se déclare prête à cesser toute action militaire, si de son côté, le Paraguay veut faire de même. La Bolivie protestera à Genève pour l'attaque sur les ambulanciers.

Décès du fameux comte de Craven

Il était célèbre pour sa liaison avec la comtesse Vera de Cathcart

Pau, France, 16 — P. A. — Le comte de Craven qui, il y a quelques six ans, s'enfuit avec la comtesse de Cathcart aux Etats-Unis puis au Canada où elle fut arrêtée pour attentats contre la morale, vient de mourir. La comtesse était l'ancienne comte avant de prendre contre lui des procédures en extradition. Le comte qui hérita en 1921 du titre de son père, fut quelquefois mentionné comme gouverneur-général éventuel du Canada. Il avait eu une carrière militaire honorable et le gouvernement anglais l'avait décoré. Il épousa en 1916 Williamina George, d'Invergordon. Dix ans plus tard il s'en alla aux Etats-Unis en compagnie de Vera, comtesse de Cathcart.

Quand on ordonna la déportation de la comtesse, elle demanda que le comte fut envoyé en Angleterre. Mais avant que le mandat d'arrestation fut émis, il s'était rendu au Canada.

Ils étaient tous deux mariés à d'autres personnes, et la comtesse répondit par cette question aux accusations d'immoralité: "Croyez-vous qu'il soit immoral de vivre avec un homme que vous aimez pas?"

Elle qualifia le comte de "lâche", pour l'avoir laissée seule à faire face aux autorités de l'immigration américaine.

En passant par Paris il tacha de conclure une nouvelle entente

Erreur à réparer

M. Bennett a devant lui l'exemple de l'Angleterre et de la Russie

Dumping du bois

(Par FULGENCE CHARPENTIER)

Ottawa, 16. — Afin de donner à la Grande-Bretagne toutes les chances possibles de couronner de succès la Conférence impériale, et pour éviter les servitudes économiques que les traités commerciaux auraient pu causer, M. Bennett a pris sur lui de répudier tous les pactes que le Canada avait conclus avec l'étranger. Il agissait ainsi avec beaucoup plus d'empressement que l'Angleterre qui a tenu mordicus à son entente avec la Russie, malgré les bouderies et les menaces de notre premier ministre régnant. L'un de ces traités rescindés par complaisance était le pacte franco-canadien.

Lors de la rupture du Canada avec la France, et lors de l'imbroglio Carteron, les Canadiens quelque peu conscients des intérêts nationaux, ont regretté de voir nos relations commerciales souffrir de l'impérialisme impetueux et du zèle exagéré de M. Bennett, car le traité conclu par les libéraux avec notre ancienne mère-patrie a toujours été pour notre pays une source de revenus et un important débouché pour nos produits. Cette erreur serait inévitablement réparée, d'après de très bonnes informations que nous tenons de cercles bien renseignés.

L'hon. M. Cahan, Secrétaire d'Etat, qui part pour l'Europe dans le but de représenter le Canada à Genève, aurait une autre mission que celle d'aller prendre le frais sur les bords du célèbre lac ou Calvin et Rousseau bergèrent leurs vains espoirs de réforme sociale. Cette mission serait de négocier avec la France les bases d'une nouvelle entente, dans le but de renouer les relations économiques entre nos deux pays. Ces négociations ne parviendront à maturité que plus tard, mais il ne serait pas impossible qu'après l'adoption par la Chambre des conclusions de la Conférence impériale, les pré-

(Suite page 3)

Dans quelques mois la nourriture fera défaut à la Russie

Letvinine estime que l'industrie des vivres a donné des résultats peu satisfaisants

Baisse partout

Les calculs du plan quinquennal sont renversés par les chiffres de production

Moscou, 16 (P.A.) — La Russie s'alarme avec en perspective un hiver de disette. L'industrie de la nourriture n'a pas eu le rendement prévu par le plan quinquennal, la nourriture de base fait défaut et la moisson est pauvre.

La production des denrées a tellement diminué en juillet et en août, qu'elle est bien inférieure, pour les huit premiers mois de l'année, à ce qu'elle était l'an dernier.

Le commissaire des Provisions Letvinine a trouvé le rendement de l'industrie de la nourriture "peu satisfaisant". Il en accuse la mauvaise organisation des manufactures et le peu de soin qu'on a pris des matières premières. Durant les huit premiers mois de l'année, l'industrie n'a produit que 39.5 pour cent des quantités prévues par les autorités dans le plan quinquennal.

La chute la plus considérable est enregistrée dans la production du sucre, de la viande, du sel et du poisson. Il y a même disette des trois premiers produits mentionnés.

Le sucre granulé n'a été raffiné que dans une proportion de 48.8 pour cent de la quantité fixée par le plan de cinq ans; la viande, dans une proportion de 62.9; le sel de 53.1 et le poisson, de 64.7.

La farine, les légumes et les sucres, dans du beurre sont plus abondants que l'an dernier, mais en moindre quantité que ne prévoyait le plan quinquennal.

Par acquit de conscience, des aviateurs italiens recherchent encore les traces de l'American Nurse

Rome, 16. P.A. — Les aviateurs italiens continuaient aujourd'hui à fouiller les côtes et la Méditerranée dans l'espoir de découvrir l'"American Nurse", l'aéroplane américain qui, parti de New-York avec deux hommes et une femme à bord, aurait dû arriver à Rome il y a plus de deux jours.

Les recherches continuent malgré la conviction exprimée par les autorités que l'avion et ses trois occupants ne sont même pas parvenus jusqu'aux côtes européennes et sont tombés dans l'Atlantique.

A bord de l'avion, qui quitta New-York mardi matin, se trouvaient Edna Newcomer, infirmière de Williamsport, Pennsylvanie, le docteur Léon M. Pisculli, de Yonkers, N.-Y., le pilote William Ulbrich, de Minola, N.-Y. et un petit écureuil des bois emporté comme mascotte.

Dubois s'est suicidé quelques heures avant que le corps de sa femme ait été retrouvé par la police sous la maison

Les pompiers offrent 10% de leur salaire

New York, 16 (P.C.) — Une délégation de tous les officiers du service municipal des incendies a spontanément offert aujourd'hui une réduction de salaires de dix pour cent. Le maire Joseph V. McKee estime que ce geste épargnera à la ville environ \$250,000 par an.

C'est la première fois que des employés civils viennent d'eux-mêmes offrir à la ville de collaborer au programme d'économies du nouveau maire.

Aucune nouvelle de la mission Kreuger selon l'expédition du major D. McKeand

Le groupe de Canadiens revient de chez les esquimaux à Saint-Jean, T.-N.

Succès partiel

La température a été assez favorable tout au cours de l'expédition

Endroits visités

St-Jean, Terre-Neuve, 16-P.C. — Le groupe des Canadiens qui chaque année se rendent dans le nord voir si la justice et le bien-être régissent chez les esquimaux, est arrivé aujourd'hui à St-Jean, après le plus important voyage de l'histoire de ce Service.

Ils ont trouvé que les esquimaux sont assez en santé et ils ont pris des mesures pour essayer d'enrayer les ravages de la maladie qui déciment leurs meilleurs amis et compagnons, les chiens.

De la mission scientifique du Dr Krueger, ils n'ont eu d'autre nouvelle que celle que les gendarmes qui sont allés à sa recherche n'ont pas réussi.

L'"Ungava" était parti de Montréal le 9 juillet, avait quitté Cumberland en août et avait visité Clyde et Pond Inlet sur la terre de Baffin avant de se rendre à Bache, où étaient les hommes de la gendarmerie à cheval. Ils ont eu toutes les peines du monde à se rendre à ce dernier endroit.

L'expédition a visité cette année plusieurs points de la côte de la baie d'Hudson à l'île Ellesmere; un territoire égal à la moitié des Territoires du Nord-Ouest. Assistait le major D. L. McKeand, le Dr J. S. Douglas, le ministre des Pensions et de la Santé nationale; G. A. Wootton, inspecteur T. Wunsch, et le Dr J. R. West.

Dans son voyage de retour, l'expédition s'est arrêtée à Craig Harbour, où la police fut relayée quand le poste de Bache fut établi il y a cinq ans. Des amitiés furent échangées entre le Canada et le Danemark quand le navire s'arrêta à Godhavn. Le major McKeand représentait le gouvernement canadien, et M. Schultz représentait le gouverneur danois absent. Tout au cours de l'expédition, la température fut assez favorable et le major a déclaré qu'il avait lieu en somme d'être très satisfait de l'expédition.

LA VILLE DE QUEBEC BOUCLE SON BUDGET

Québec, 16. (P.C.) — Les revenus ordinaires de la ville de Québec excèdent les dépenses ordinaires à la fin de l'exercice fiscal se terminant au 30 avril 1932, montre le rapport du trésorier de la ville, rendu public ce soir.

Les revenus se sont chiffrés à \$3,748,101 et les dépenses à \$3,747,191, laissant un boni de \$910. La dette nette de la ville a cependant augmenté de \$31,537, et se chiffre à \$22,270,415.

Par acquit de conscience, des aviateurs italiens recherchent encore les traces de l'American Nurse

Rome, 16. P.A. — Les aviateurs italiens continuaient aujourd'hui à fouiller les côtes et la Méditerranée dans l'espoir de découvrir l'"American Nurse", l'aéroplane américain qui, parti de New-York avec deux hommes et une femme à bord, aurait dû arriver à Rome il y a plus de deux jours.

Les recherches continuent malgré la conviction exprimée par les autorités que l'avion et ses trois occupants ne sont même pas parvenus jusqu'aux côtes européennes et sont tombés dans l'Atlantique.

A bord de l'avion, qui quitta New-York mardi matin, se trouvaient Edna Newcomer, infirmière de Williamsport, Pennsylvanie, le docteur Léon M. Pisculli, de Yonkers, N.-Y., le pilote William Ulbrich, de Minola, N.-Y. et un petit écureuil des bois emporté comme mascotte.

Le bijoutier de Plymouth s'est tiré une balle dans la tête dans une pension de Quincy

La police aboutit

Le cadavre de Mme Dubois est découvert enseveli sous une crypte de ciment de 26 pouces d'épaisseur

Plymouth, Mass., 16 (P.A.) — Le corps d'Edith Dubois, de Tuckanhoe (N. Y.), a été découvert aujourd'hui enseveli dans une crypte de ciment construite dans le sous-sol de sa maison, cinq heures après que son mari, Charles E. Dubois, se fût suicidé dans une maison de pension de Quincy.

Dès le matin, la police locale, aidée de la police d'état et d'un groupe de gardes nationaux a poursuivi sous une pluie battante ses recherches afin de retrouver les traces de la femme disparue depuis le 10 août dernier. Leurs recherches ont été encouragées par des nouvelles venues de Quincy selon lesquelles le mari de la disparue s'était suicidé dans une maison de pension. Dubois s'est tiré d'une balle de revolver dans la chambre de bain d'une maison de pension où il habitait depuis trois jours sous le nom de "Ralph Anderson".

Peu de temps après les recherches aboutissant brusquement à la découverte du corps de Mme Dubois enseveli sous une construction de ciment qui se trouvait dans les fondations de la maison de campagne du bijoutier de Plymouth et dont la forme et l'aspect récent avaient aiguisé les soupçons des policiers. C'est ainsi que dix hommes armés de pelles et de pics crevaient bientôt les deux pouces de ciment qui recouvraient le corps de la malheureuse, encore enveloppée dans une robe noire et dont le visage sanglant prouvait qu'elle n'était pas morte étranglée. Sa tête reposait sur un oreiller et ses membres étaient ligotés par une corde.

Le corps a été transporté à Plymouth où le médecin légiste, Edgar Hill, doit en faire incessamment l'autopsie qui déterminera les causes exactes de la mort.

En quelques lignes

Toronto, 16. (P.C.) — Soixante représentants de l'industrie canadienne de la soie se sont réunis ici aujourd'hui pour le congrès annuel de l'Association Canadienne de la Soie.

New-York, 16. (P.A.) — La National Economy League a dit ce soir que le paiement immédiat du "bonus" imposerait un chaos financier intolérable au pays et s'est déclarée ouvertement opposée à la demande de l'American Legion.

Boston, Mass., 16. (P.A.) — Il est tombé plus de deux pouces de pluie ici aujourd'hui, au cours des heures qui ont précédé deux heures de l'après-midi. C'est l'une des plus fortes chutes de pluie de la saison.

Lynn, Mass., 16. (P.A.) — Trois hommes armés de revolvers ont dévalisé aujourd'hui le bureau de la Lyons Shoe Company et ont obtenu la paie de la semaine, soit \$5,000. Ils se sont échappés dans une automobile qui les attendait.

Philadelphie, 16. (P.A.) — Dix-neuf nouveaux cas de paralysie infantile ont été signalés aux autorités sanitaires de la ville au cours des dernières 24 heures, soit quatre de plus que la journée précédente. C'est le second jour que l'on n'enregistre aucun décès.

Twickenham, Angleterre, 16. (P.A.) — M. Hynton Murray-Phillips a conservé aujourd'hui aux conservateurs le siège de la circonscription de Twickenham, montrant les résultats de l'élection partielle qui s'est tenue ici aujourd'hui. Il a battu son concurrent travailliste par une majorité de 4,807 voix.

M. HERRIOT AURAIT ECRIT A M. BORAH

Paris, 16 (P.C.) — On dit couramment ce soir dans les couloirs du Palais-Bourbon que le premier ministre Herriot avait adressé une lettre au sénateur Borah, des Etats-Unis, au sujet des dettes de guerre et du désarmement.

Les fonctionnaires du quai d'Orsay ont déclaré ne rien savoir de la lettre en question, tandis que ceux du cabinet du premier ministre ont évité de répondre aux journalistes.

Certains députés ont dit avoir d'excellentes raisons de croire que M. Borah ait changé d'attitude sur la question des dettes de guerre et de la sécurité française.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne

Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé et publié par la Compagnie de Publication du Canada, limitée, au numéro 21 ouest rue Saint-Jacques, Montréal.
Administrateur: Charles Bourassa.
Rédacteur en chef: Olivier Asselin.
Gérant: Eustache Letellier de Saint-Jus.
Directeur technique: Louis Carrier.

MONTREAL, samedi 17 septembre 1932.

Les pétroles russes au Canada

D'après une dépêche de New-York, parue dans les journaux d'hier, l'Aluminum Company of Canada aurait troqué pour un million de dollars de fil d'aluminium contre un million de dollars de pétrole russe qui serait incessamment dirigé sur le Canada pour y être raffiné et détaillé pour son compte par la LaSalle Oil Co., de Montréal.

Si la nouvelle est fondée (et elle est entourée de telles précisions qu'il est bien difficile de n'y pas ajouter foi), elle constitue une preuve de plus de la sincérité de certaines attitudes anticomunistes. L'A. C. of Canada est en effet une filiale de l'A. C. of America, dont l'âme dirigeante n'est autre que l'ancien Secrétaire américain du Trésor, M. Mellon, aujourd'hui ambassadeur de son pays en Angleterre. Du temps qu'il faisait partie du collège de M. Hoover, M. Mellon s'est toujours opposé à la reconnaissance politique des Soviets, sans autre raison apparente que la guerre jurée à la propriété privée par les maîtres actuels de la Russie. Aujourd'hui, pour assurer une commande d'un million à l'une de ses entreprises, il en passe une du même ordre aux sanguinaires gouvernants de Moscou. Et cette volte-face est, de sa part, d'autant plus éhontée que cet illustre représentant du capitalisme américain, envoyé à Londres probablement dans l'intérêt des "combines" politico-financières du monde anglo-saxon, introduit les pétroles russes au Canada — ou tente de le faire — en contravention d'un gentlemen's agreement des entreprises pétrolières américaines, dont une des plus importantes, la Gulf Oil Co., est, pour plus des quatre cinquièmes, son affaire et celle de sa famille. Comme l'auteur de la dépêche le fait observer, la déloyauté de M. Mellon envers ses complices de l'accord des pétroles, vient de ce que le produit soviétique ferait concurrence à deux d'entre eux: la Standard du New Jersey dans la personne de sa fille l'Imperial Oil Co., et la Shell américaine.

Ces palinodies de certains champions de la propriété privée et ces querelles de fripons présentent certes leur intérêt, mais il nous intéresse encore davantage de savoir comment notre gouvernement fédéral accueillera l'entrée des pétroles russes au Canada. Il y a un an et demi, quand M. Bennett décréta l'embargo sur les importations soviétiques, nous l'avons approuvé. A la récente Conférence d'Ottawa, il a pris position plus fermement que jamais contre le commerce entre les pays britanniques et la Russie — sans obtenir, il est vrai, d'autres satisfactions que le texte bouffon que l'on sait et l'extension des crédits de l'Angleterre à Moscou; — et cette fois encore nous l'avons approuvé. Aujourd'hui l'on donne à entendre (dans la dépêche sus-mentionnée) qu'il ne serait pas hostile aux arrangements conclus par l'Aluminum Co. of Canada pour le placement de son pétrole en notre pays. Comme moyen de faire baisser les prix, cette tolérance ne serait pas nécessaire: il suffirait d'abaisser les droits d'importation, qui sont exorbitants. Elle ne saurait non plus se motiver par les besoins de la population ouvrière d'Arvida: une politique est une politique et non pas une série d'expédients. Si une usine d'aluminium, au Canada, peut se faire payer sa marchandise en pétroles russes sous prétexte que cela assurera du travail à ses ouvriers, pourquoi tous les autres industriels canadiens ne jouiraient-ils pas du même avantage? Et si l'intérêt de nos ouvriers exige que les pétroles russes entrent au Canada, que ce produit soit soustrait à l'embargo par une loi du Parlement, non par la volonté d'un ministre qui aura été "vu" et cuisiné dans le secret de son cabinet. En attendant que le Parlement se soit prononcé, le devoir de M. Bennett est indiqué: c'est de maintenir l'embargo sur TOUS les produits russes, et pour tout le monde indistinctement.

Olivier ASSELIN

Le bilan des neuf provinces

Si les contempteurs de la politique financière de M. Taschereau voulaient bien se donner la peine d'enlever leurs lunettes bleues pour étudier le rapport que vient de publier l'Office national de la Statistique sur l'état financier des provinces du Canada, ils apprendraient des choses de nature à abattre leur caquet.

L'O. N. S. compare le bilan des neuf provinces pour 1930 et 1931. Et il constate que le revenu ordinaire a diminué de \$9 millions, tandis que la dépense a augmenté de \$6 millions. C'est la première fois depuis 1916, constate l'auteur du rapport, qu'il y a diminution du revenu des neuf provinces réunies.

Le Québec est donc en bonne compagnie, puisqu'il est sur le même pied que le reste du pays.

La baisse du revenu a des causes diverses, au premier rang desquelles il faut placer la moins-value de l'impôt successoral, qui a rapporté \$1,600,000 de moins en 1931 qu'en 1930. (Dans la province de Québec, il y eut toutefois plus-value de \$1,400,000).

Ensuite vient la taxe sur les divertissements, avec une moins-value de \$700,000, et la taxe d'immatriculation des automobiles, avec une moins-value de \$300,000, dont \$20,000 imputables au Québec. A noter que l'immatriculation des autos avait rapporté en 1930 \$1,400,000 de moins qu'en 1929, ce qui fait une diminution de revenu de \$1,700,000 en deux ans. En revanche, le revenu de la taxe sur l'essence va s'accroissant.

Le bilan des provinces accuse une augmentation de \$3 millions en 1930 par rapport à 1929, et de \$2,900,000 en 1931 par rapport à 1930. Près de six millions de dollars d'augmentation en deux ans. Voilà qui n'est pas rien.

Le rapport de l'O. N. S. contient aussi un tableau que les conservateurs québécois devraient apprendre par cœur. On voit, à ce tableau, que la dette obligatoire des neuf provinces s'est accrue, pendant l'année en revue, de \$97 millions et demi, dont \$5 millions à peine imputables à la province de Québec, et \$56 millions et demi à l'Ontario.

Et il n'est peut-être pas mauvais de rappeler, — puisque tant de feuilles bleues s'emploient à le faire oublier, — que la dette obligatoire des neuf gouvernements provinciaux du Canada dépasse LE MILLIARD, et que l'Ontario, qu'on nous offre si souvent en exemple, y intervient pour près d'UN DEMI-MILLIARD (exactement \$455,575,344), alors que le Québec fait ses beaux dimanches avec une dette d'un peu plus de \$84 millions, la plus faible de toutes les provinces par tête d'habitant, l'île du Prince-Edouard exceptée.

Edmond TURCOTTE

L'hon. M. Perrault sera à Beauceville le 2 octobre

La tempe perforée par une fourche à foins

Québec, 17. (D. N. C.) — De grandes fêtes se dérouleront à Beauceville le 2 octobre prochain lorsque le ministre de la Voirie et des Mines, l'honorable M. Perrault, présidera à l'inauguration d'un nouveau pont.

Lyster, Qué., 16 (P.C.) — S'approchant trop près de moissonneurs, un jeune garçon de 9 ans, Benoit Laflamme, eut la tempe perforée par la pointe d'une fourche et mourut quelques heures après.

Billet du matin

VINS DE FRANCE.

Les vignerons et les marchands de vins en gros de France se plaignent cette année d'une mévente considérable dans les vins de bon cru. Comme cela arrive souvent, cette mévente a coïncidé avec une année de forte production. Il reste en conséquence des stocks considérables que les marchands ne peuvent écouler.

Un rédacteur du Petit Parisien, M. Prax, écrit que, si les propriétaires de restaurants et des hôtels voulaient abaisser les prix de leurs cartes des vins, tout pourrait s'arranger. Depuis la guerre, les prix du gros ont augmenté, mais les prix du détail ont atteint un chiffre qui n'est plus en proportion avec les prix du gros et du demi-gros. Jusqu'à l'année dernière, les Américains payaient sans compter. Connaissant peu les vins, on pouvait leur passer des bourgeois ou des torcheuses quelconques pour des grands crus, dont ils acquittaient le prix. Quand la crise a frappé les Etats-Unis, que le taux du franc est remonté et que la livre sterling anglaise a perdu de sa valeur, les étrangers n'ont pas été d'aussi bons clients. Beaucoup ont renoncé à leurs dépenses; plusieurs n'ont même pas fait la traversée et le commerce français en général en a souffert. M. Prax est d'avis qu'une baisse considérable des prix ramènerait la prospérité dans l'une des principales industries de la France. Des prix plus abordables, en permettant l'écoulement des stocks, rétabliraient le marché du gros et feraient mieux connaître et apprécier les bons crus. De plus, les Américains seraient plus disposés à secourir chez eux le joug inopiné de la prohibition et le commerce d'exportation des vins français reverrait ses beaux jours. M. Prax écrit:

Nous avons besoin des touristes Américains et ceux-ci sont heureux de se moquer de la prohibition pendant qu'ils habitent parmi nous. Si nous faisons en sorte que nos visiteurs apprennent à mieux apprécier les bons vins, ils prendront l'habitude de consommer du vin raisonnablement et avec discernement. De retour dans leur pays, ils seront plus que jamais opposés à la prohibition absolue, et, une fois la prohibition mise de côté avec bien d'autres erreurs du passé, les pays producteurs de vins, la France en premier lieu, verront une augmentation notable de leur commerce d'exportation.

On ne doit pas oublier (cette observation s'adresse aux Français) qu'il existe encore quelques Américains qui ne sont pas des millionnaires. Quand donc un restaurateur français demande à ceux-là vingt francs pour une bouteille de vin qui en vaut à peine trois, il fait tort au commerce des vins. Les pauvres diables qui — comme nous ou moi, par exemple — n'ont pas encore gagné un million honnêtement ou autrement, aimeraient bien, au cours de leur prochain voyage en France, constater les effets de cette campagne du Petit Parisien, si elle en produit. Au moment où les casinos et stations thermales ferment leurs portes faute de clients, il semble qu'une baisse du prix des vins s'impose.

En attendant ce voyage en France, ne serait-ce pas une bonne idée de commencer une campagne dans le même sens ici même? Il existe une telle marge entre les prix du vin en France — je parle des prix du gros — et ceux qu'on exige de nous au Canada, que notre gouvernement fédéral pourrait bien diminuer quelque peu ses droits d'importation et ses droits d'accise, quitte à relever les droits d'accise sur les spiritueux. Les acheteurs de spiritueux paieraient la différence et tout le monde serait content.

Mais le gouvernement voudrait-il?

des HAMEAUX.

Les réflexions de l'Oncle Anthime

***Un ouvrier de ferme, en Crimée (Russie), a été condamné à mort pour avoir endommagé une moissonneuse en jetant un outil dans l'engrenage. On devine facilement criminel, dans ce pays-là.

***La maxime: "Il n'est pas bon que l'homme soit seul", a été inventée par une femme.

***Il y a maintenant trois armées en Irlande. Et nous ne parlons que de l'Irlande du sud. Dans l'Irlande du nord, il y en a une moins deux, ce qui fait cinq. Heureusement, l'Irlande soutient à Genève la cause de la paix. Du reste, ses armées, ne servant guère qu'à assassiner des Irlandais, ne sauraient porter ombrage à l'Angleterre.

***Ce qui serait intéressant, ce serait de savoir si le Congrès américain fera jamais des amendements aux Dix Commandements.

***Le moyen-âge est celui qui la femme ne dépassera jamais.

***L'histoire nous enseigne que nos ancêtres furent aussi bêtes que nous: de là qu'elle est si attachante.

***Charbonnier est maître chez soi, mais le Canadien, d'après M. Bennett, doit partager la propriété de son pays avec les Américains.

***On ne devient pas millionnaire à compter les étoiles.

L'ONCLE ANTHIME

Choses du temps

Toujours le même programme.

L'Action catholique, généralement défavorable au cabinet Taschereau, qu'on serait tenté de la classer dans la presse oppositionniste, écrit par la plume de M. Thomas Poulin:

Le ton des paroles que vient de prononcer l'honorable M. Taschereau, discutant la canalisation du Saint-Laurent, laisse clairement entendre que le canal en question ne sera pas creusé sans que nous en entendions parler.

L'entreprise est peut-être d'exécution lente, mais il est probable qu'elle soit opportune. Au point de vue transport, elle semble absolument prématurée. Nous n'avons pas suffisamment de marchandises à transporter pour faire vivre nos chemins de fer et nos canaux de navigation et ce n'est pas en creusant le fleuve que nous augmenterons le volume de ce trafic. L'Ouest a bien du blé à vendre, mais encore faut-il qu'il le vende pour que nous le transportions à l'étranger. D'autre part, l'Ouest aura d'ici longtemps plus à vendre qu'à acheter par voie navigable. Et les vaisseaux ne vont qu'ils ont des cargaisons d'aller et retour.

Il y a aussi le danger de permettre aux voisins américains de s'emparer pratiquement d'une partie de notre fleuve. Ce danger vaut quelque chose. Mais ce n'est pas tant le point de vue de navigation que celui de l'électricité que l'on trouve au fond de l'affaire.

En creusant l'affaire, on trouverait probablement au fond de la décision de M. Bennett le parti-pris de fanfaronnerie qui marque depuis deux ans toute sa politique. Faire payer l'Est pour les provinces de l'Ouest et le Québec pour l'Ontario (car nos voisins ne supporteront qu'en partie les frais d'aménagement hydroélectrique du Saint-Laurent): c'est le complément logique de la grosse réponse aux partisans d'une monnaie bilingue: "Le Canada n'est pas un pays bilingue!" et cela cadre parfaitement avec l'exclusion portée contre le français à la Conférence d'Ottawa, où le seul fait de réclamer une place pour notre groupe était traité d'atteinte à la concorde nationale par notre bœuf à cheval.

M. Ledoux candidat au New-Hampshire.

Comme la plupart des autres journaux canadiens, français ou anglais, nous avons dit ce qu'il fallait penser des élections du Maine comme présage de l'élection présidentielle des Etats-Unis.

Mais l'importance de la journée de lundi ne devrait pas nous cacher, à nous Canadiens-Français, l'intérêt — cet intérêt fut-il seulement d'ordre sentimental — des élections préliminaires de mardi dernier, dans l'Etat du New-Hampshire.

Car mardi fut nommé candidat aux fonctions de gouverneur du New-Hampshire, par les électeurs inscrits au parti démocrate, M. Henri T. Ledoux, président général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, la plus importante société mutuelle franco-américaine des Etats-Unis (environ 50,000 membres).

A coup sûr, M. Ledoux n'est pas élu. Il est seulement le choix de qu'on appelle là-bas le nomme. Et la masse des électeurs de son parti. Et à la vérité nous doutons fort qu'il soit élu, le 8 novembre, contre un adversaire républicain aussi populaire que le gouverneur John G. Winant, qui, outre qu'il est en place, — position stratégique très utile pour tout candidat, — a pour lui l'avantage d'être de la race dominante aux Etats-Unis.

Mais qui sait? L'élection d'un Américain d'origine française comme gouverneur du New-Hampshire serait-elle beaucoup plus étonnante, en cette année de surprises électorales, que le passage aux démocrates anti-prohibitionnistes d'un Etat aussi traditionnellement républicain que le Maine, voué à l'idée prohibitionniste depuis les campagnes de Neal Dow il y a quatre-vingts ans?

Certes le gouverneur Winant est populaire. Mais il est aussi prohibitionniste. Et il semble de plus en plus qu'au point de vue électoral, ce qui était hier une vertu est devenu une tare. Et puis, beaucoup de républicains d'origine française de Manchester, Nashua, Somersworth, Exeter, Laconia, Franklin, Keene, Berlin et ailleurs, seront peut-être attirés par la personnalité de M. Ledoux, "doux et humble de cœur", disaient par moquerie ses ennemis au moment de la poussée sentimentale.

En tout cas, en cette année d'éclipse pour le parti républicain, ce n'est pas un vain honneur qu'on fait à M. Ledoux les démocrates du New-Hampshire en lui offrant la candidature.

Signalons en passant que M. Joseph A. Coutremarsh, qui aspirait à la nomination démocratique au Sénat, a été battu à plate couture. Par son vainqueur on s'appelle de son vrai nom Courtémarche et qu'on n'a pas le bon esprit de se faire appeler Mister Shortleeve tout court.

E. T.

Un joli coco.

D'après un journal conservateur de Montréal, un des orateurs de la dernière réunion du parti "bleu", à Montréal, — celle que réchauffa la vibrante parole de M. Sauvé, tout glorieux encore du rôle qu'il venait de jouer à la Conférence économique de l'Empire — aurait dit:

Nous avons deux écoles d'agriculture dans notre province pour les Canadiens de langue française et elles ne valent rien pour la raison que les professeurs qui y enseignent n'ont pas été formés pour cela. A Sainte-Anne, les professeurs d'agriculture sont des anciens élèves du collège classique, prêtres, notaires ou avocats. Pour ce qui est d'Oka, on n'y pense d'abord qu'à l'argent; les professeurs sont des gens qui n'ont pas réussi dans la vie et qui, à l'âge de 35 ou 40 ans, sans avoir le sou, s'en vont chez les Trappistes: ceux-ci les gardent six mois, leur passent une toge et en font des professeurs d'agriculture.

Pour traiter avec ménagement l'auteur de ces affirmations, contentons-nous de dire que c'est un ignorant, ou un menteur, et probablement les deux.

à la fois. Le gouvernement de Québec a multiplié les largesses envers les écoles d'agriculture de Sainte-Anne et d'Oka et elles le méritaient. Grâce à ces subventions et à l'intelligent dévouement de leur direction ces deux écoles, au témoignage des Anglais eux-mêmes, se sont élevées à un rang honorable parmi les établissements du même genre au Canada. Plusieurs de leurs professeurs ont étudié à l'étranger, tous semblent posséder à un degré très satisfaisant les sciences qu'ils sont appelés à enseigner. Et cela, nous l'affirmons parce que nous le savons, ayant pendant longtemps fait une de nos lectures favorites du Journal d'Agriculture, du Bulletin des Agriculteurs et des bulletins d'Oka, et que la compagnie d'un agronome compétent nous réjouit autant que celle d'une femme de lettres, jeune et jolie, — ce qui n'est pas dire — Mais notre orateur de basse-cour conservatrice, lui, sait-il seulement distinguer entre un patate, une pomme de terre et un topinambour? — OI. A.

Réverences.

Aux prochaines élections provinciales d'Ontario, les loges orangistes mettront tous les candidats en demeure de prendre position sur la question de l'enseignement des langues à l'école. Et cela fait dire au chaplain d'une des loges, le révérend F. N. Ward Whate, que "si nous voulons garder ce pays strictement de langue anglaise, il faut que seul l'anglais soit enseigné, et qu'il le soit par des instituteurs de langue anglaise."

Si le révérend personnage avait pour deux sous d'intelligence, ou simplement d'humanité, il se demanderait: "Et pourquoi le voudrions-nous?"

En tout cas, avec des forcenés comme le bonhomme Whate, les Franco-Ontariens sont prévenus qu'ils ne peuvent pas compter sur une politique de "White and see." — E. T.

Les dix justes

"Ottawa et ses faubourgs comptent 160,000 âmes, écrit V. B. dans le Droit. Sur ce chiffre, combien de familles sans ouvrage? combien d'anciens cultivateurs désirent retourner à la terre? combien à la saison d'hiver n'auront pour subsister que les allocations du Service Social et de la Saint-Vincent de Paul? Et sur ce nombre, combien recevront de la ville et du gouvernement l'aide indispensable pour retourner sur une ferme? Dix!"

"Nous avons près de deux mille chômeurs réduits au rôle de mendiants officiels. Savons-nous le nombre de familles où la pauvreté, pour se cacher, n'en est pas moins grande? (...)

"Plusieurs rêvaient, de la part du gouvernement provincial, des secours proportionnés à l'importance de notre ville. Nous voulions, par nos commissaires et nos échevins, placer cinquante familles (et c'était bien peu), e: voilà que seules dix familles pourront bénéficier des mesquines aumônes du trésor provincial. Nos édiiles en sont consternés, et tous ceux qui s'intéressent au retour à la terre s'affligent d'une politique à si courte vue. (...)

Quand l'Action catholique sera tentée de critiquer la politique de colonisation du gouvernement de Québec — comme elle l'a fait à plusieurs reprises sur un ton qui n'avait rien de bienveillant, — elle pourra se reporter à cet article d'un autre "bon journal", le Droit.

Et quand le Devoir ou quelque autre journal "bleu" sera sur le point de dire, comme il le donne tous les jours à entendre, que MM. Taschereau et Laferte ne font pas assez de zèle pour le retour à la terre, qu'il se rappelle combien de colons-agriculteurs le gouvernement de M. Henry a recrutés à Ottawa, d'après cet autre organe de la "bonne presse": le Droit. — OI. A.

Des tyrannaux en littérature

Je n'ai pas eu entièrement l'avis de ces accusations de pornographie, même depuis que le R. P. Lamarche a écrit que son roman n'avait en lui-même rien d'immoral. L'abbé Bethléem, ce chef de file réputé chez nos démocheux et démocheuses et généralement tenu pour ceux qui n'entendent pas un iota à la véritable littérature, a fait quelques remarques agressives sur la chair décevante. Du coup M. Bernier connaît le bonheur d'une réédition, à n'en pas douter. Le directeur de la Revue des Lectures est magnanime, mais, par parenthèse, où en arriveront nos lettres si on s'arrête à tous ces petits cancanes? Il faut que l'esprit canadien-français ait dévalé de beaucoup, pour voir nos "cénacles", nos "chapelles", s'inquiéter des tendances de notre littérature contemporaine, encore toute morte.

C'est aussi un peu triste, car on ne sait si l'autorité qu'on accorde à certains de ces "pse-ecritures" ne viendra pas un jour atrophier pour de bon toute manifestation franche dans le domaine de l'intelligence.

Ces attermolements, ces "on ne peut vraiment pas", commencent à taper sur les nerfs. Nous ne voyons plus les raisons des prix David et des prix d'Action intellectuelle si ce désir de nous montrer au compte-goutte la liberté de s'exprimer est appelé à persister.

US BEK.

DILATATION DE L'ESTOMAC. RETRECISSEMENT DU CERVEAU

"On dirait que les tristes conséquences de 1911 n'ont pas ouvert les yeux des Bleus, — ni en 1917, ni en 1921, 25 ou 26.

"Ils ont avalé le Canada first de 1930, victoire du principe nationaliste, comme un expédient ou un apéritif pour une sûre ruée vers la crèche.

"L'estomac s'est dilaté en proportion du retrecissement du cerveau."

ARMAND LAVERGNE, député conservateur, vice-président de la Chambre des Communes.

OPINIONS

Notre pays et les prochaines élections fédérales

Bien que nominativement restée une colonie pour l'Europe, la Puissance du Canada, depuis 1920, a réalisé son indépendance définitive politique et économique. Le Canada avait même en 1925 pris place parmi les très rares nations qui pouvaient prêter de l'argent à l'étranger!

Entre 1920 et 1928, notre pays avait produit une accumulation de richesses si considérable que celle-ci lui avait permis de faire près de huit cent millions de dollars d'exportations. A cette dernière époque, le fait le plus significatif, c'était que la production canadienne secondaire, issue des manufactures, avait su tenir, et largement, son rang, aux côtés des produits naturels de l'agriculture, des forêts et des mines. Le Canada avait été, en réalité, depuis plusieurs années, un des plus importants pays producteurs de matières premières, mais l'augmentation formidable qu'on constatait alors dans la valeur de ses produits fabriqués l'avait fait sortir de l'obscurité de 1914 pour le placer en 1928 au cinquième rang parmi les plus grandes nations manufacturières du monde!

Sous un certain rapport, et en dépit de ce qu'elle nous a coûté en hommes et en argent, on peut attribuer à la Guerre la situation de la nation canadienne telle que nous la connaissons aujourd'hui. Chacune des cinq années de la Guerre a coûté au Canada une moyenne de trois cents millions de dollars et trente mille hommes, mais dans la balance des choses éternelles, ou, pour parler plus simplement, dans le domaine des impendables, on ne saurait dire que notre pays a perdu. En accomplissant cette partie de ses destinées, le Canada s'est au point de vue moral forgé une âme nouvelle, trempée dans le sang du sacrifice!

Ensuite, au point de vue matériel, il ne faut pas oublier que les Etats-Unis et la Grande Bretagne avaient durant ces cinq années mémorables, apporté au Canada plus de deux milliards de dollars et créé rapidement, pour les fins de la guerre, une structure économique — finances et manufactures, — dont la puissance ultérieure de rendement dépassait de plusieurs fois les besoins de ses neuf millions d'habitants.

Quand la Guerre se termina, le marché européen fut une fois de plus alimenté par ses fournisseurs ordinaires et le Canada se trouva muni de ces grandes ressources manufacturières en puissance, ressources pour lesquelles il ne pouvait trouver de débouchés immédiats. Economiquement, notre pays se trouvait à la croisée des chemins. Il pouvait renoncer à l'usage de cet énorme capital, diminuer sa production et se résigner au rôle médiocre d'une puissance inférieure; ou bien il pouvait essayer de conserver cette armature économique que la Guerre avait créée, chez lui, et concourir pour les marchés d'exportation du monde.

Le Canada, sous l'administration libérale, prit cette deuxième alternative et poursuivit pendant sept ou huit années l'exécution de ses courages desseins.

Le grand développement économique qu'on observa chez nous après la Guerre peut être attribué à diverses causes: les vastes ressources naturelles du pays; l'esprit d'entreprise et d'audace de sa population; le progrès considérable de l'enseignement technique; le voisinage des Etats-Unis, etc.

Les richesses naturelles du Canada se répartissent en cinq catégories principales: les pêcheries, les mines, les forêts, les forces hydrauliques et les terres cultivables. Dans la course industrielle de tous les pays du monde, le Canada arrivait bon premier pour la production du nickel et de l'amiante; bon second pour le cobalt; bon troisième pour l'or et pour l'argent; quatrième pour le plomb et le cuivre; sixième pour le zinc.

En 1928, les forces canadiennes étaient devenues pour nous une source de richesses immenses, — source dont la concurrence russe et scandinave sur les marchés américains a singulièrement diminué la valeur, au cours de la crise mondiale.

L'énorme puissance canadienne de production hydroélectrique ne doit pas être oubliée ici, car c'est à elle que nous devons, sans doute, l'un de nos plus grands progrès économiques de l'avenir: "water-power that will make Canada famous!"

Dans l'automne de 1929, à la suite de la mise en vigueur des hautes tarifs américains et des représailles de quelques autres pays, la Bourse des Etats-Unis et les Bourses d'Europe s'écroulèrent comme des châteaux de cartes, et depuis cette époque toutes les nations du monde sont malades! Au Canada, nos ressources naturelles, que nous venons d'indiquer avec tant de complaisance, sont en ce moment inexploitées pour la plupart, et une bonne moitié de nos usines sont fermées ou ne fournissent du travail qu'à une main-d'œuvre diminuée et réduite à sa plus simple expression. On cherche partout des remèdes et on ne les trouve pas!

En 1930, le peuple canadien portait au pouvoir l'honorable R. B. Bennett, qui promettait catégoriquement d'améliorer la situation et s'empresait d'élever les tarifs douaniers dans le but déclaré de favoriser notre commerce contre la concurrence étrangère. Cette mesure fit pendant quelques temps l'affaire des manufacturiers de la seule province d'Ontario et de nulle autre. Ayant bout de quelques mois, tout le monde se trouva dans le marasme le plus complet.

En 1931 eut lieu à Londres la première Conférence impériale où l'honorable R. B. Bennett exposa ses vues d'un Zollverein économique pour remédier aux maux dont souffraient les pays d'outre-mer de l'Empire. C'était là une ancienne, très ancienne idée, renouvelée avec quelques modifications, de la politique de sir John A. Macdonald et de Laurier. En 1932, on vit à Ottawa la reprise de cette Conférence impériale, et, comme conclusion, de nombreuses ententes et arrangements fermes avec les divers "Commonwealths" britanniques.

Dans tout ceci, rien de bien étonnant, la révélation des contrats passés, sujets à approbation, n'ayant donné naissance à aucun espoir particulier. A l'ajout d'ailleurs, tout demeure encore à l'état embryonnaire d'expérience à faire et la Bourse, organe

supra-sensible ne s'améliore pas ainsi dire pas.

Le gouvernement Bennett devra continuer à se débattre dans des conditions extrêmement difficiles. Privé d'un tiers au moins des revenus ordinaires malgré les aggravations des affaires empruntées pour l'expédition cet automne, en plus des \$214,000,000 de l'an dernier, au moins cent ou cent cinquante millions de dollars, et augmenter d'autant notre dette fédérale. Celle-ci dépassera sans doute les trois milliards de dollars avant la fin de l'an prochain ou l'expiration du mandat de M. Bennett, et il n'y a aucune perspective que le chiffre formidable en soit réduit pendant la législature présente, puisque la canalisation du Saint-Laurent absorbera un autre demi-milliard de l'argent canadien.

Les dettes s'ajouteront aux dettes, voilà tout, dans notre pays "sur-administré", "sur-canalisé" et "sur-chemin-de-ferisé."

A propos de la "sur-administration" de notre pays, nous avons vu pris connaissance des opinions récentes, souvent exprimées, qu'il faudrait par mesure d'économie, centraliser la régie des trois provinces de l'Ouest, celle des trois provinces maritimes, et peut-être d'autres provinces encore. En effet, les frais administratifs généraux sont si exorbitants chez nous qu'on peut affirmer qu'il n'existe pas de nos jours de peuples de dix millions d'âmes qui coûtent aussi cher à gouverner que le peuple canadien. On dépense au Canada, pour l'administration de la chose publique, six fois plus qu'au Brésil, qui compte trente-deux millions d'habitants! Cela revient à dire qu'il est aussi coûteux de faire respecter la loi à un Canadien, disons paisible, que de "brider" dix-huit ou vingt Brésiliens à moitié bandits et révolutionnaires chroniques.

On sait qu'au Brésil, à part trois millions de nègres et six millions de tribus indiennes, y a encore beaucoup de civilisation européenne et qu'il continue de s'entretenir. Les Navajos du Haut-Amazone coupent les têtes de leurs ennemis et les ratissent à la grosseur d'une poignée de caca!

Charmante population qu'on dompte pourtant à cinq pour cent des frais administratifs canadiens!

Je me suis aussi laissé dire, et de la façon la plus formelle, la plus préemptoire, que le Canada, versé en charges administratives fédérales, provinciales, municipales, que la France elle-même, avec ses quarante millions d'habitants sur le continent, sa grande et belle armée, et ses vastes colonies. Le coût total de l'administration centralisée de la France, telle que l'exposait en 1927 M. Poincaré dans son discours de trente-cinq heures (La Restauration financière), n'atteignait pas ses chiffres, et de beaucoup. Je ne parle ici des obligations de la France du coût de sa régie. Alors, quoi? Nous-nous pas dans le passé peché sous plus d'un rapport? Nos grands hommes n'ont-ils pas vu trop beau trop loin et trop grand? Ne nous ont-ils pas doté d'un système administratif trop dispendieux pour nos moyens et créé trop de provinces, trop de parlements, trop de fonctionnaires, trop de députés pour nous représenter et trop de districts électoraux pour les élire? On semble s'être imaginé, surtout depuis l'ouverture de la Chambre des députés vers 1890, que notre pays avait déjà une population de trente millions, d'âmes, qu'il était capable de supporter toutes les charges!

Ces circonstances particulières que nous avons relatées en détail, — déficit formidable, emprunt forcé, centralisation, ententes douanières, sur-administration, remaniement de la carte électorale, etc., jointes à la situation désastreuse dans laquelle se trouve notre chemin de fer National, obligent sans doute le premier ministre Bennett à consulter le peuple avant longtemps.

En octobre prochain s'ouvrira la session fédérale, au cours de laquelle on apprendra mieux de quoi il s'agit et quel faible fond on peut faire sur les résultats de la Conférence impériale. A cette époque auront lieu les élections américaines, qui, par l'annulation subséquente des dettes de guerre, par le changement éventuel du tarif des douanes, et par le "rappel" de la prohibition, pourraient peut-être bien influencer le cours des affaires. Au printemps de 1933, il est possible et même probable qu'un profit d'une éclaircie et la boutte pleine d'arguments nouveaux et de promesses nouvelles, l'honorable R. B. Bennett nous fasse des élections générales, ne voulant pas porter plus longtemps, sans renouvellement d'un mandat, les responsabilités d'une situation périlleuse pour le pays.

Nous avons vu de nos jours assez de candidats à la dissolution prochaine d'un gouvernement conservateur s'agitant un peu partout en notre province et organisant des assemblées. Est-ce à dire qu'ils ne préféreraient pas attendre l'expiration de leurs mandats? Sans doute tiendraient-ils à les conserver jusqu'en 1935, s'ils étaient les maîtres. Pour un grand nombre d'entre eux (ceux de l'Ouest surtout) le mandat de député est d'une importance capitale: c'est la raison d'être de leur existence. Mais ils ne sont pas les maîtres. Quand le "chef des émeutes" donnera la dissolution, il faudra bien que ceux-ci se soumettent.

Quelle serait l'attitude des leaders du parti libéral en face d'une telle chaîne dissolution du parlement? Ils battent, sans doute, mais jusqu'à quel point? Après la crise et le retour des dernières années, il y a certes assez de candidats à administrer le pays pendant un certain temps. Plus qu'à présent, chef libéral, il faudrait volontiers à R. B. Bennett: "Puisse-tu y es, restes-y!" Il faut que tu y ailles! Un grand nombre de représentants libéraux penseraient sans doute de même, mais chez l'honorable Ernest Lapoint

Somerville parvient à la finale à Five Farms

GOODMAN ELIMINE OULMET ET IL RENCONTRERA LE CANADIEN SANDY SOMERVILLE AUJOURD'HUI EN FINALE

Le gars de London, Ont. se tire facilement d'affaire contre Jess Guilford qu'il force à baisser pavillon par 7 et 6.—La couronne en jeu cet après-midi

Five Farms Course, Baltimore Country Club, 16. — Johnny Goodman a dramatiquement arrêté aujourd'hui la tentative de Francis Oulmet de reprendre possession de son trône au sommet du monde du golf amateur. Le "Giant Killer" d'Omaha, Nebraska, a vaincu le vétéran de Boston par 4 et 2 pour se donner une place dans la finale du tournoi pour le championnat amateur des États-Unis. C'est à "Sandy" Ross Somerville, le Canadien quatre fois champion de son pays, que l'Américain devra s'attaquer dans une finale internationale de 36 trous, pour le titre demain après-midi.

Somerville, un franc-tireur qui a failli à la tâche à quatre reprises, ne dépassant jamais la deuxième ronde, s'écrasa le vendredi Jesse Guilford, de Boston, 7 et 6. Son impressionnant tentative de remporter la couronne est devenue la plus terrible menace étrangère à laquelle le tournoi depuis 1928, lorsque Bobby Jones a vaincu le champion anglais, Phillip Perkins. Une fois seulement en 36 ans le titre a quitté le sol américain et ce fut en 1921, lorsque Harold Hilton, un anglais, a remporté le titre contre Fred Herreshoff.

Goodman, le jeune homme qui s'est mis en évidence il y a trois ans en éliminant Bobby Jones à la première ronde du championnat national à Pebble Beach, portera sur ses épaules l'espoir d'un pays qui n'avait pas assez confiance en lui pour l'envoyer à un match international. Goodman qui n'est pas considéré comme un joueur fort pour faire partie de l'équipe américaine pour la coupe Walker cette année a vaincu une série de joueurs sensationnels par une victoire sur le capitaine de cette même équipe. Le joueur du Nebraska a aussi défait Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

Goodman a joué remarquablement bien pour éliminer le champion qui a fourni un vaillant effort pour conserver la couronne qu'il avait regagnée à Beverly Hills dernier. Les adversaires étaient d'ailleurs les plus brillants de la saison. Le duel Goodman-Oulmet fut un combat serré et très intéressant. Le Canadien a été plus brillant que son adversaire et a gagné par 7 et 6. La défaite que Somerville a infligée à Guilford n'a pas été aussi dramatique. Le joueur du Nebraska a aussi vaincu Charley Weaver et Maurice McArthur, deux membres de l'équipe, dans sa marche vers la finale du championnat.

New-York défait les White Sox 4-1 malgré Sam Jones

Les Yankees quittent Chicago avec une victoire contre leur nemeses

Cleveland défait

Chicago, 16. — Faisant leur dernière tentative de terminer la saison à Buffalo Park par une victoire, les Yankees n'ont pas réussi à empêcher les Royals de remporter une victoire au score de 7 à 5 dans une joute qui n'a été décidée qu'à la neuvième manche. Les porteurs de la victoire furent les Yankees qui ont battu les White Sox aujourd'hui au score de 4 à 1.

Une manche fructueuse aux dépens de leur ancien nemesis, Sam Jones, et une partie de cinq coups sûrs ont permis aux Yankees de gagner la victoire à New-York.

Score par manches:

New-York... 00010000-4 10 0
Chicago... 00000000-1 5 1

MacFadden et Glenn; Jones, Kimsey et Grube, Berry.

Cleveland, 16. — Les Red Sox de Boston ont remporté aujourd'hui leur quatrième victoire de la saison sur les Indiens de Cleveland au score de 6 à 2, dans la dernière joute entre ces deux clubs. Cleveland a gagné 13 parties contre les Sox.

Paul Andrew a lancé une belle partie pour les visiteurs tandis que Clint Brown et George Connelly ont accordé cinq coups sûrs et six points à la troisième manche.

Score par manches:

Boston... 00000000-6 9 0
Cleveland... 00020000-2 9 3

Andrew et Tate; Brown, Connally, Winegarner et Sewell.

St-Louis, 16. — Le 13ème coup de circuit d'Al Simmons a contribué aujourd'hui à la 24ème victoire de Lefty Grove, lorsque les A's ont défait les Browns de St-Louis, 3 à 2. Les A's ont gagné 16 des 21 parties qu'ils ont jouées cette année avec St-Louis.

Le circuit de Simmons à la 1ère manche a fait compter Cochran.

Score par manches:

Philadelphia... 00000100-3 6 0
St-Louis... 01000000-2 8 0

Grove et Cochran, Heying; Hadley et Ferrell.

Détroit, 16. — Washington a gagné la dernière joute de la saison avec Detroit, 8 à 3, aujourd'hui et a par cette victoire divisé les honneurs de la saison avec les Tigers.

Alvin Dark a tenu les Tigers à trois coups sûrs pendant que les Senators frappaient Buck Harrow pour un total de 10 bons coups. Washington a décidé de sortir de la joute à la première manche en comptant quatre points sur Harrow.

Score par manches:

Washington... 00020002-8 10 2
Detroit... 00000000-3 10 0

Crowder et Spencer; Harrow, Hogsett et Desautels.

LE DAOUTS DÉFAIT DEUX FOIS A SOREL

Dimanche dernier le club Daout & Fils a été vainqueur du club Sorel devant une assistance de 5,000 personnes venues de toutes les parties du comté. La première partie fut marquée d'un coup de circuit frappé par le capitaine du Daout & Fils.

La deuxième partie fut la plus belle qui fut jouée à Sorel. Les lanceurs Mandeville et Meunier se firent une lutte très acharnée: le premier accordant qu'un coup et retirant deux hommes au bâton. Paulus a été l'étoile de la joute pour le Sorel acceptant 15 chances sans erreurs. Le Daout & Fils remporta la Sorel pour son esprit sportif.

Score par manches:

Daout & Fils... 00101000-2 7 2
Sorel... 00020000-10 12 1

Batter: Fréchet et Desautels; Giroux et Larivière.

Daout & Fils... 00000000-0 0 1
Sorel... 00000000-10 12 1

Batter: Meunier et Desautels; Mandeville et Larivière.

Beauharnois à Lachine

Une foule considérable de résidents de Beauharnois prendra part à la grande excursion qui partira demain de cette ville pour se rendre à Lachine où se disputera la grande partie de baseball entre les clubs de ces deux villes.

Le nouveau champion de l'Association des Gérants de baseball de Montréal, la Lachine, a battu les plus fortes équipes de la province cette année et une rencontre avec Beauharnois devrait fournir une exhibition de calibre supérieur.

En l'absence de Meek, la Lachine aura tout probablement John Pomoré à son poste de lanceur.

Le club de croûte de Bordeaux qui depuis le commencement de la saison a fourni à ses admirateurs de si belles exhibitions, rencontrera demain la redoutable équipe Wilson Coal à combattre contre les meilleurs clubs de la région.

La partie commencera à 3 p.m. chez Viol et Perilliers. Arbitre, Larry Dwyer.

Informations, F. A. Hunt, Hyatt 1788.

LE BIG SIX

O'Doul, Rodgers... 140 567 117 210 376
Fox, Athlétique... 145 546 140 198 354
Alexander, Red Sox... 145 538 127 335
Klein, Phillies... 145 518 147 216 350
Manah, Senators... 140 535 119 204 349
Hurt, Phillies... 141 545 104 188 341

CARTES D'AFFAIRES

LE LION D'OR 1676 RUE ONTARIO EST
OUVERTURE DU "GRILL" ET SOUPER DANSANT
Tous les soirs de 8 p.m. à la fermeture avec
L'ORCHESTRE LANOUEITE

Atmosphère agréable, parquet de Service courtois et distingué. **BIERE**
première classe pour la danse. et **VINS de CHOIX**
ACCOMMODATION POUR TOURISTES
Pour information: Téléphones à Frontonac 0428 Mnd. V. DURAMEL, prop.

139-11-CA

POUR UN BON REPAS ALLEZ A LA
SALLE A DINER NATIONALE
916 rue Sainte-Catherine Est
F. B. DESROCHERS
Salon privé pour dames et messieurs
Repas à toute heure Cuisine Canadienne
Lesquels non servis au lard si on le désire.

GRATIS
AUX INVENTEURS
NOUVEAU MARQUE
DE L'INVENTEUR
(CONTRAITE D'ASSURANCE)
ALBERT CORMIER
34 RUE LITTE FATHINE 1 MONTREAL

Le rendez-vous des professionnels et
des hommes d'affaires
CASE DU PALAIS
A proximité du nouveau Palais
de Justice
BONNE TABLE, PRIX REDUITS
42 Notre-Dame Est. P.L. 0970

PRETS SUR HYPOTHEQUES
A. JETTE & CIE
24, Notre-Dame Ouest—Chambre 62
2417 rue Lacombe 741, Lacombe 2340
Courtiers en Immeubles
Experts en propriétés
(Établi en 1848). Prêts sur première et deuxième hypothèques: —
achat d'hypothèques et balances de
prix de ventes.

STADIUM
TIRE SERVICE
Pneus neufs et usagés. A aussi bas prix
qu'annoncés ailleurs. SPECIALITE:
Réparations. Pneus de Trucks. Ouvrage
garanti.
1910 DELORIMIER

PENSION ELYSEE
 Spécialité: Messieurs et dames ou
 couples Agés.
 Service de premier ordre
 3429 Saint-Denis

PROVINCE DE QUEBEC

SECRETARIAT DE LA PROVINCE

Ecole des Arts et Métiers

COURS GRATUIT

OUVERTURE DES COURS DE SOLFÈGE

LUNDI, LE 3 OCTOBRE 1932
 District Centre: Ecole Olier, 310 rue Roy est.
 District Nord: Ecole DeLaMennais, 6510 rue Saint-Denis
 District Nord: Ecole Villery, 7701 rue Saint-Hubert.
 District Est: Ecole Saint-Paul, 1659 rue St-Clément, Viauville.
 District Ouest: Collège Saint-Henri, 4107 rue Saint-Jacques.

Les inscriptions sont reçues tous les jours de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures aux endroits mentionnés ainsi qu'au Monument National (1182 Boulevard Saint-Laurent), tous les jours de 10 heures à midi et de 2 heures à 7 heures p.m. Tél.: L.A. 4419

Ces cours sont donnés spécialement pour adultes, dames et messieurs.

133-7-9-13-17-sept.-P8



Espérez Toujours
même si d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille prépara-

tion herbeuse comme le

NOVORO

Du DR. PIERRE

peut vous remettre sur la route de la santé. Il l'a fait pour des milliers d'autres. Pourquoi ne le fait-il pas pour vous ?

Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles.
Il est bon pour toute la famille.

L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements précieux, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrire à

DR. PETER FAHREY & SON CO.
3501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Delivré libre de tous droits au Canada)

140-1-fm

BULBES-FLEURS HOLLANDAISES
de renommées universelle

**Commandez vos bulbes directement de la meilleure ferme de
bulbes hollandaise**

Encouragés par les nombreuses commandes reçues dernièrement de
votre pays nous avons décidé d'étendre notre commerce et d'y maintenir
un commerce permanent pour nos célèbres collections de bulbes-fleurs
danoises pour intérieur et jardins.

Nous faisons donc ici l'offre attrayante suivante d'une nouvelle
collection de variétés arancées indicibles sur les canaux de profession-

pour s'adapter parfaitement au climat du pays. Cette collection est considérée unique dans son genre pour la réunion de ses couleurs et de ses arômes.

En profitant de l'offre de cette superbe collection "Hollandia", vous pouvez faire de votre demeure et de votre jardin un véritable paradis fleuri pour 20.

Yu le grand nombre de commandes qui nous arrivent tous les jours, nous vous recommandons amicalement de donner la vôtre de bonne heure. Veuillez écrire distinctement vos noms et adresse sur chaque commande. Toutes correspondances, commandes, etc. doivent porter l'adresse suivante:

**HARRY BRUHL, directeur gérant de la
PEPINIERE-BULBES "HOLLANDIA"**

VOORHOUT PRES HILLEGOM — HOLLANDE, EUROPE
 Notre magnifique collection comprend :
 8 douzaines de Tulipes Darwin, neuf belles nuances
 2 douzaines de Tulipes Cottage, quatre belles nuances
 1 douzaine de Tulipes, fleurs en forme de lis
 1 douzaine de Tulipes doubles
 1 douzaine de Jacinthes pour pots, toutes nuances
 1 douzaine de Tulipes pour transplanter, toutes nuances
 5 douzaines de Safran, différentes belles nuances
 3 douzaines de Perce-neige, la Reine des fleurs du printemps
 2 douzaines d'Iris, différentes belles nuances
 1 douzaine de Jonquilles

Toutes les nuances
 à votre choix

2 douzaines de Sillies, petites fleurs odoriférantes
2 douzaines de Narcesses, toutes les sortes

336 Huibes-fleurs
14 Nouvelles Huibes Hollandais GRATIS

336 Huibes-fleurs
pour 36

CETTE COLLECTION DOUBLE
(100 Huibes-fleurs) pour \$10.

Servie rapide; livraison faite jamais plus tard qu'une semaine avant le temps de la plantation. Livraison franco l'adresse mentionnée. Un certificat de santé accompagne chaque commande, de la part du Service phytopathologique de Hollande. Toutes les variétés sont emballées et étiquetées séparément. Des directions-formulaires illustrées pour leur culture, en langues anglaise, française et allemande sont fournies gratis avec

conditions spéciales pour commandes de maisons de gros

LA PRINCIPALE FIRME DANS LA PRODUCTION DES BULBES

12-11-mout-3-7-16-14-17-21-24-28-sept.-1er-oct.-26

chaque commande, selon le cas. Le montant total de la remise doit accompagner chaque commande. Voir l'adresse ci-dessus.

Conditions spéciales pour commandes de maisons de gros

LA PRINCIPALE FİRME DANS LA PRODUCTION DES BULBES

12-21-mars-7-7-16-14-17-21-24-28-sept.-1er-oct.-21

conditions spéciales pour commandes de maisons de gros

LA PRINCIPALE FIRME DANS LA PRODUCTION DES BULBES

12-11-mout-3-7-16-14-17-21-24-28-sept.-1er-oct.-26

chaque commande, selon le cas. Le montant total de la remise doit accompagner chaque commande. Voir l'adresse ci-dessus.

Conditions spéciales pour commandes de maisons de gros

LA PRINCIPALE FİRME DANS LA PRODUCTION DES BULBES

12-11-mout-2-7-16-14-17-21-24-28-sept.-1er-oct.-26

Un voleur d'enfants capturé à Danville

Le chef Octave Poudrier et le détective Albert Bergeron font une belle capture à Danville.—Un récidiviste américain qui s'était évadé d'un bagne du Montana

FLAIR REMARQUABLE DE DEUX POLICIERS

Victoriaville, 16.—(Spécial au "Canada") — Le bandit Henry Cooch, recherché depuis quelques mois par la police américaine, et dont le signalement avait été envoyé dans tous les bureaux de sûreté de la province de Québec et d'ailleurs, vient de tomber dans les filets des policiers de Victoriaville, le chef Poudrier et M. Albert Bergeron, détective provincial pour la voirie.

Hier, le chef Octave Poudrier et M. Albert Bergeron se rendirent à Danville où, leur avait-on dit, un individu d'une figure peu rassurante et aux allures louches s'occupait à entraîner quelques chevaux sauvages, récemment arrivés de l'Ouest. Les policiers, pour leur arrestation, se guidèrent sur une photographie qu'ils avaient du bandit évadé du pénitencier dans le Montana.

Devant l'assurance des policiers, Cooch ne se porta à aucun acte de violence. Une fois appréhendé il y alla même de quelques confidences, entraînées par la banale, d'avoir été condamné à soixante ans de pénitencier.

Il s'était évadé après un an et quelques mois de détention. C'est un

ancien rancher de l'ouest qui peu à peu s'est laissé entraîner sur le chemin du crime. Il continuait sa série de vols ici depuis quelque temps, comme il l'avait lui-même de resté, mais il refuse catégoriquement de retourner dans le Montana, pour continuer à y purger sa sentence de soixante ans.

A midi, Henry Cooch a été conduit des cellules de l'hôtel de ville de Victoriaville à la prison communale d'Arthabaska. Le bureau des détectives provinciaux a été averti de cette importante capture, et Cooch connaîtra sa destinée d'ici vingt-quatre heures.

Henry Cooch est connu, dans le monde interlope, sous le nom de "Voleur d'enfants" et c'est pour ce genre d'offenses qu'il fut condamné, à différentes reprises, à soixante ans de pénitencier. Les mœurs de la région peuvent être sans crainte, cependant, car Cooch qui a été confié au geôlier Prime Houle d'Arthabaska, est maintenant sous verrou.

Le chef Octave Poudrier et M. Albert Bergeron ont été chaudement félicités pour cet exploit qui met bien en lumière leurs qualités de bons policiers.

Il s'était évadé après un an et quelques mois de détention. C'est un

Un point laissé aux sociétés de secours

Il est laissé à la discrétion des sociétés de secours de payer les loyers ou non, aux propriétaires dont les logements occupés ne rapportent rien depuis plusieurs mois.

Telle est la décision à laquelle arrivait hier ceux qui, à l'hôtel de ville, discutaient de la réaction de la Ligue des propriétaires de Montréal à une décision de Me Guillaume S. Pierre, directeur du contentieux municipal, décrétant que la Ville n'ait pas le droit d'indemniser les propriétaires.

Un mandat de 7 ans exécuté avant-hier

Le juge Cusson libère l'accusé sur parole et entendra la version du plaignant

Arrêté sur un mandat de 1925, Horace Polras a été libéré sur parole hier, par le juge Victor Cusson, en attendant son procès, fixé au 22 du courant.

L'accusé a offert de plaider coupable à l'accusation d'avoir il y a 7 ans obtenu sous de fausses prétextes, de M. B. Montpetit, la somme de \$169 dans le temps quatre causes ont été entendues par le tribunal, et ce dernier chef d'accusation avait été oublié.

Le juge Cusson veut entendre la version du plaignant et donne des ordres pour qu'il soit présent à la prochaine audience.

Une arrestation qui pourrait déclencher une vaste enquête

Un Italien aurait touché des secours directs, malgré un fort compte en banque

Me Fernand Dufresne

Une importante arrestation a été opérée hier soir par les détectives Vanni et W. Blanchette, qui aura peut-être pour conséquence de modifier l'application du système des secours directs à Montréal, et qui, en tout cas, déterminera une enquête sévère de la part du directeur de la Police, Me Fernand Dufresne, et une surveillance rigoureuse par les autorités municipales.

Il s'agit du cas d'un Italien accusé d'avoir touché de l'argent de la Société Saint-Vincent de Paul, qu'il eut un compte en banque assez bien garni. Son petit jeu a été découvert jeudi, au cours d'un procès, que présidait l'honorable juge Édouard Fabre-Survery, de la Cour Supérieure. Un vieillard réclamait une pension alimentaire de son fils. En défense, ce dernier fit témoigner le petit-fils du requérant, qui prétendait avoir l'habitude de payer le loyer du plaignant, au coût de \$37.50. A son dire, il prenait aussi à sa charge toutes les dépenses de son grand-père.

Et quand Me Albert Théberge, C.R., procureur de la poursuite, s'informa de ses moyens de vivre, il répondit qu'il était entrepreneur en briqueterie.

Pour savoir s'il était vraisemblable qu'il ait ainsi subvenu aux besoins de son grand-père, on fit venir le gérant de la succursale de la banque où il disait avoir un compte. Il fut alors révélé que cet homme avait en effet un dépôt de \$1,000 environ, qu'au cours du mois d'août il gardait une balance moyenne de \$700 et qu'il avait déjà eu plus de \$2,000 à son crédit.

Par la suite, M. Edmond Pressault, président de la Conférence Saint-Anne de la Société Saint-Vincent de Paul, identifia l'Italien comme un chômeur enregistré, et qui avait été plusieurs fois secouru par la Conférence. Il avait été recommandé par un citoyen influent de la Colonie italienne, dont la bonne foi a évidemment été trompée. En présence de ces faits, le savant magistrat fit la remarque suivante: "Il doit y avoir moyen de mettre fin à de tels abus". Quant à l'Italien, il fournit l'explication suivante: "Puisque la ville paie leurs loyers à des propriétaires, j'ai bien le droit moi aussi de retirer de l'argent quand mes affaires vont mal".

L'attention de Me Fernand Dufresne était attirée hier sur ce cas et un mandat était émis contre le pseudo-entrepreneur qui comparaitra ce matin sous l'accusation de fausses représentations. C'est l'intention du directeur de la police de procéder rigoureusement contre tous ceux qui exploiteront ainsi les sociétés de bienfaisance, et au besoin de conduire une enquête avec l'aide des conférences de la Saint-Vincent de Paul. On fait remarquer que M. l'échevin A.-A. Desrosiers s'étonnait la semaine dernière, que les secours directs aient coûté à la Ville \$450,000 au cours du mois d'août, et qu'à même cette somme considérable, il se peut qu'un grand nombre de fauchés et de sol-doisants indigents aient touché de l'argent auquel ils n'avaient nul droit.

Le mandat de 7 ans exécuté avant-hier

Le mandat de 7 ans exécuté avant-hier

Le mandat de 7 ans exécuté avant-hier

Le mandat de 7 ans exécuté avant-hier

Le mandat de 7 ans exécuté avant-hier

Le mandat de 7 ans exécuté avant-hier

Le mandat de 7 ans exécuté avant-hier

Le mandat de 7 ans exécuté avant-hier

Le mandat de 7 ans exécuté avant-hier

Le mandat de 7 ans exécuté avant-hier

Le mode mal défini de perception de la taxe sur les ventes

Il cause maints ennuis aux détaillants.—Campagne contre l'annonce frauduleuse

Le colportage

Pour aplanir les embarras que cause aux marchands du détail la perception de l'impôt sur les ventes, le congrès du groupe provincial québécois de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada a tenu ces jours derniers une résolution par laquelle il conseille au gouvernement fédéral d'amender la loi de façon à ce que tous les manufacturiers et marchands de gros soient obligés d'inclure le produit de l'impôt dans leurs prix de vente. Il ne serait pas question de savoir qui absorbera l'impôt, si celui-ci n'était pas si élevé par rapport à ce qu'il était voici trois ans, mais le relèvement de l'impôt jusqu'à six pour cent a créé la situation suivante: certains manufacturiers et grossistes absorbent une partie de l'impôt; d'autres l'absorbent en entier; d'autres enfin l'imposent au détailant, de sorte que les prix réguliers sont tous déséquilibrés.

Les détaillants veulent que le gouvernement d'Ottawa intervienne et stipule lui-même le mode d'application de la loi, comme l'a fait M. Taschereau au sujet de l'impôt sur les repas.

L'Association lance en ce moment une grande campagne contre l'annonce frauduleuse, qui constitue un véritable escroquerie. "Nous avons intenté des procès à deux marchands pour réclamer mensongère, déclarait hier après-midi le secrétaire de l'Association, M. Rosario Messier; nous en avons perdu un à cause d'une erreur de procédure; mais nous avons gagné l'autre et réussi à faire imposer l'amende au défendeur".

M. Messier explique que certains marchands annoncent "des prix au-dessous du prix du marché", des "ventes de feu" et des "ventes de fonds de banqueroute", alors qu'ils vendent au prix régulier et qu'il n'y a jamais eu banqueroute ou incendie dans leur cas. Les tribunaux ont jugé que c'était là des annonces frauduleuses.

Il y a quelque temps, par autorisation du gouvernement provincial, des inspecteurs étaient nommés pour surveiller le paiement des permis de colporteurs dans la province. Cette mesure n'était prise qu'à titre d'essai et l'Association demande au gouvernement qu'une loi établisse un service permanent de surveillance de la perception des permis de colportage. Elle prie en outre le gouvernement provincial d'amender la loi de façon à ce qu'un épicer soit exempté, quand il détermine, des \$25 de frais qu'on lui impose actuellement pour le changement de permis.

La section d'épicerie revient à la charge auprès du gouvernement pour obtenir le droit de vendre du vin sous le même régime que celui de la bière. Elle insiste également pour que les épiciers d'un collège électoral où se fait une élection partielle puisse vendre la bière et, si la loi le permet, le vin, le jour du scrutin.

Toutant la loi provinciale qui détermine l'insaisissabilité des salaires des ouvriers employés sur les travaux de secours, l'Association réitère son attitude passée et elle demande en plus à Québec de ne pas maintenir cette loi lorsque la prochaine session, l'Assemblée législative votera de nouveaux crédits pour les travaux de chômage. Les officiers de l'Association feront des représentations auprès du gouvernement à ce sujet.

Il n'a pas cassé de vitres mais les paie

Vouloir réclamer 50 centins et payer \$44. est un incident peu ordinaire

Une pauvre ukrainienne en haillons, après avoir marché de Mackayville à Montréal, pour comparaître devant le tribunal hier est retournée chez elle de même façon, mais libre cette fois.

L'accusée, Mary Secouliska, avait été arrêtée sur la plainte d'un voisin rébarbatif, Paul Zincocki, le 5 septembre, pour avoir lancé une pierre dans une fenêtre et avoir brisé deux vitres valant 50 sous.

Le juge Cusson, pris de pitié devant cette pauvre femme qui n'a pas le sou et vient de quitter un époux malade renvoie la plainte et oblige Zincocki à payer les frais.

Le bouillant voisin pourrait construire toute une serre vitrée avec la somme déboursée dans toute l'année: mandat d'arrestation, \$7.50; honoraires d'avocat, \$25 et frais \$11.50, formant le jol total de \$44.

Le coupon du Trust Général du Canada

Le conseil d'administration maintient le dividende à 6% par an.—Me L.-E. Beaulieu

Le Conseil d'administration du Trust Général du Canada, au cours de la réunion qu'il a tenue hier matin, a déclaré un dividende trimestriel de 1-1-2 p.c. sur les actions privilégiées de cette société, soit au taux de 6 p.c. par année, pour le trimestre qui se terminera le 30 septembre.

M. L.-E. Beaulieu, C.R., récemment élu membre du Conseil d'administration du Trust Général du Canada, participait pour la première fois aux délibérations. Me L.-E. Beaulieu, qui dirige l'étude Beaulieu, Gouin, Mercier et Teller, est bâtonnier de l'ordre des avocats à Montréal et professeur à l'Université de Montréal.

Le coupon du Trust Général du Canada

Le coupon du Trust Général du Canada

Le coupon du Trust Général du Canada

Le coupon du Trust Général du Canada

Le coupon du Trust Général du Canada

Le coupon du Trust Général du Canada

Le coupon du Trust Général du Canada

Dix ans pour payer les expropriations

Toute expropriation sera dorénavant payable en dix ans, au lieu de vingt, en vertu d'une mesure que la Ville vient d'adopter sur l'avis des banques. Certaines expropriations étaient si coûteuses que la Ville les faisait payer en vingt versements. Toutefois, son crédit baissait d'autant auprès de ses prêteurs, et le temps est venu de le raffermir.

Incident de la rue riche en souvenirs

Juges, avocats et curieux parlent chasse à l'original

De nombreux curieux, parmi lesquels des juges, des avocats et jusqu'à de modestes camelots ont admiré hier matin une superbe tête d'original, en face des bureaux du gouvernement provincial, prête à être expédiée à Québec, au ministère de la chasse et des pêcheries.

La superbe trophée venait de St-Donat-des-Laurentides et avait une largeur de 60 pouces. Comme toujours, chacun émit une opinion et les histoires de chasse se succédèrent avec un feu bien nourri.

Un expert compta les "cornichons" sur les "panaches" et en vint à la conclusion que le roi de nos bois avait eu 15 ans.

Et sous le ciel gris de septembre la nostalgie des espaces de "chénous" assombrissait soudain nombre de prunelles.

Réduire le salaire de quelques-uns de nos fonctionnaires

Un moyen de sortir la ville de ses embarras financiers, suivant les propriétaires

L'Université de Montréal

La dernière assemblée générale de la Ligue des Propriétaires a adopté une résolution visant à la réduction des traitements de tous les fonctionnaires municipaux qui touchent par année \$3,000 et plus.

Le parrain de cette motion exposa les difficultés financières de la Ville de Montréal et il conclut à la nécessité d'une réduction des salaires de certains fonctionnaires, "qui en ont bien assez pour vivre de ce qu'ils gagnent moins un pourcentage que le conseil municipal fixera lui-même".

On adopta généralement ce point de vue, mais non sans que quelques membres eussent exposé qu'il faudrait réduire les traitements de tous les employés municipaux, ce qui ne remporterait pas l'assentiment général, les uns fixant la moyenne des salaires payés par la ville à \$1,600, et les autres à \$900.

L'UNIVERSITE

Après une allocution de M. Emery Sauvé et une assez longue discussion, la Ligue des Propriétaires a résolu de réserver son opinion d'ici à ce que le rapport de la commission d'étude nommée par le gouvernement pour examiner les finances de l'Université de Montréal ait produit son rapport, qu'à discuter les termes de celui-ci avec le gouvernement.

M. Emery Sauvé expliqua qu'à sa demande de certaines précisions, la commission d'étude avait répondu qu'il en coûterait trop cher pour les fournir. "On nous annonce aujourd'hui, dit-il, que nous nous inviterons bientôt à une séance de la commission universitaire. Mais comme le rapport doit être signé d'ici peu, je crois qu'il est trop tard pour que, nous même, nous obtenions les renseignements voulus, nous apportions des suggestions convenables".

Le président relata ensuite une entrevue que lui et M. Rosario Gaudry, gérant de la Ligue, ont eue avec S. E. Mgr Gauthier touchant la question universitaire.

"Monseigneur nous exposa d'abord, dit-il, que nous n'étions pas plus intéressés que les autres corps publics à connaître les affaires de l'Université de Montréal, puisqu'il n'est pas question d'imposer une taxe pour son soutien. Nous lui avons alors demandé s'il était question d'affecter une part de revenus de la vente des bancs à l'entretien de l'Université. Il nous a répondu que c'était un canard".

M. Clément: "Pourtant le curé de Sainte-Clotilde a dit dimanche dernier que c'était vrai".

M. Sauvé: "Je ne sais pas qui croit, mais je vous rapporte ce que l'on m'a dit".

TAXES DE SECOURS

Voici le texte de deux autres résolutions prises hier soir par la Ligue et qui ont trait l'une aux secours directs, l'autre au paiement des arrérages de taxes par versements mensuels:

"Il est résolu: que 50 p.c. du loyer soit payé aux locataires qui sont dans l'impossibilité de payer leur loyer et qui sont secourus par la Société Saint-Vincent de Paul ou d'autres organisations de charité, à même les fonds distribués à ces organisations pour venir en aide aux nécessiteux, les remises devant être faites aux locataires sous forme de bon, tant et aussi longtemps que le principe du secours direct sera en vigueur".

"Il est résolu: que la ville de Montréal accorde aux propriétaires en retard dans le paiement de leurs taxes, le privilège de payer ces taxes par versements mensuels".

Syndicat

Tananarive, 16.—Un certain nombre d'Européens et de Malgaches ont formé à Tananarive un Syndicat d'initiative pour attirer l'attention du monde.

Syndicat

Messieurs!

Veillez noter

que la vente de

Complets

faits sur mesures

à 19.50

se continue aujourd'hui

Jusqu'à 10 heures p.m.

CHEZ

Dupuis Frères

PLATEAU 5151

La ville de Montréal a déjà sa

commission indépendante, pour

administrer le secours direct

Une vaine suggestion.—Le Comité exécutif s'attend à une réponse favorable de Québec

Optimisme justifié

Une rumeur émanant de Québec veut que la ville de Montréal désigne une commission indépendante pour administrer les fonds de secours directs aux familles nécessiteuses.

"Mais, la chose existe déjà, déclarait hier une personnalité municipale, car la Commission consultative du chômage accomplit précisément le travail qu'on veut confier à la commission suggérée. Cette commission consultative compte des représentants du clergé catholique et protestant, de la colonie israélienne, des hommes d'affaires, etc. De plus, elle est indépendante de la politique municipale.

Mais les autorités municipales s'occupent moins de cette suggestion que du sort du programme de travaux soumis au conseil des ministres par l'administration Gahies. Il a été dit que le projet de la ville de Montréal a peu de chances d'être accepté par Québec mais néanmoins au Comité exécutif, on manifeste beaucoup d'optimisme. On rappelle que par respect pour l'autonomie de Montréal, les autorités provinciales avaient autorisé l'administration précédente à emprunter plusieurs millions. "Comme nous avons fourni au public et au gouvernement de la province des preuves inébranlables de notre souci d'économiser, commentait hier un commissaire, je ne vois pas pourquoi nous n'obtiendrions pas autant que ceux qui nous ont précédés. Ce qu'on n'a pas craint d'accorder à nos prédécesseurs, en dépit de leurs excentricités, on nous l'accordera à plus forte raison".

Devant le déficit d'un demi-million que la province enregistre cette année d'aucuns disent qu'elle est trop pauvre pour contribuer aux travaux d'égouts au programme des travaux d'égouts présenté par la Ville. "Mais elle peut emprunter", suggère-t-on.

La Sûreté a été saisie hier de la disparition de Joseph Cademan, restaurateur, âgé de 36 ans, domicilié à 3544 est, rue Sainte-Catherine, qui a été vainement recherché par les siens depuis trois jours. Il s'agit d'un homme mesurant 5 pieds 9 pouces, pesant 145 livres, au teint brun, aux yeux bleus et aux cheveux noirs. Lors de son départ, il portait un complet gris et était chaussé de souliers bruns. Prière de communiquer tous renseignements au bureau de la Sûreté, Harbour 7171.

Restaurateur disparu

1926 Plessis. Tél. AM. 8900

Monty, Lofils & Tanguay

POMPE FUNEBRES

Service d'Ambulance

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES

Service d'ambulance

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES

Service d'ambulance

Geo. Vandelac Limitée

Le pétrole russe n'est aucunement frappé d'embargo

\$1,000,000 d'aluminium troqué contre 9,000 tonnes de pétrole

Pétrole brut

Le ministère du revenu national n'a pas encore autorisé le déchargement d'une cargaison de 9000 tonnes de pétrole russe, arrivée, il y a quelques jours à Montréal-Est, à bord du navire-citerne danois "Aast Maersk". On croit cependant que cette autorisation arrivera dans le courant de la journée.

L'arrivée de ce pétrole russe au Canada résulte d'une transaction d'échange entre le gouvernement soviétique et l'Aluminium Co. of Canada, filiale de l'Aluminium Co. of America, contrôlée par les intérêts Mellon. On ne voit pas trop comment le gouvernement canadien pourrait interdire le déchargement, étant donné que l'embargo placé il y a un an sur les marchandises russes ne vise que le charbon, le bois, la pâte de bois, le bois à pulpe, l'amiant, mais laisse de côté le pétrole.

L'échange d'aluminium canadien pour du pétrole russe a permis à la compagnie canadienne d'embaucher 300 ouvriers de plus. Le pétrole a déjà été vendu à la LaSalle Petroleum Refining, de Montréal, compagnie dont M. Jos. Elle est le président.

Voici quel a été le détail de la transaction:

Les Soviets ont manifesté le désir de placer une commande d'aluminium d'une valeur approximative de \$1,000,000, au Canada, moyennant un paiement en nature, un troc, en l'occurrence, contre du pétrole brut. L'Aluminium Co. of Canada, a trouvé la proposition intéressante et a fait un contrat avec M. Jos. Elle, président de la LaSalle Refining, Ltd, qui a accepté d'acheter l'huile brute russe pour l'utiliser à son usine et d'agir en qualité d'intermédiaire entre les Soviets et l'Aluminium.

Le contrat prévoit les phases suivantes: L'Aluminium Co. expédie son métal à la Russie qui envoie en paiement une cargaison de pétrole brut à Montréal, consignée au nom de la LaSalle Refining. Cette dernière compagnie établit alors un chèque pour la valeur du chargement d'huile et le dépose au nom de l'Aluminium Co., dans une des banques de la place de Montréal.

Le ministère du revenu national a fait savoir officiellement qu'il n'y avait pas d'embargo sur les pétroles russes et qu'il était bon que le public sache que l'interdiction ne s'applique qu'aux produits plus haut cités.

Religieuse victime d'un grave accident

Une sœur de la Providence frappée par un camion, rue Papineau

Une religieuse de la Providence, Sœur Marie du Sauveur, demeurant à l'Hospice Auclair, 4220, avenue Henri-Julien, a été victime d'un grave accident hier matin, à l'angle des rues Sherbrooke et Papineau, alors qu'elle traversait la chaussée. Elle a été violemment heurtée par le côté d'un camion et projetée sur la chaussée où elle s'est fracturée la base du crâne. Transportée d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, elle était dans un état très grave ce matin.

L'accident est survenu hier matin, vers 11 h. 30, alors que Sœur Marie du Sacré-Coeur traversait la chaussée de l'ouest à l'est, rue Papineau, à l'angle de la rue Sherbrooke, accompagnée d'une fillette de sept ans, Juliette Racine. Comme la victime atteignait le milieu de la chaussée, elle fut frappée par le côté d'un camion qui se dirigeait du sud au nord, rue Papineau. Le conducteur du véhicule, Aurélien Dagenais, demeurant à 4342, rue Chambrard, se porta aussitôt au secours de la blessée.

Le capitaine Gagnon et le constable Lamoureux, qui se sont rendus sur les lieux pour enquêter, ont prévenu les autorités de l'hôpital Notre-Dame, où Sœur Marie du Sacré-Coeur fut immédiatement transportée.

Les avocats de la campagne veulent cette revision

Modifier les honoraires des avocats de province qui viennent à Montréal

Motion en délibéré

Me Lucien Dugas, député de Joliette, a présenté hier une motion en Cour d'Appel, devant les juges Teller, Rivard, Howard, Bond et Saint-Germain, afin d'autoriser la révision des mémoires de frais des avocats des districts ruraux qui sont obligés de venir plaider dans la cité.

Le tarif du Barreau est de \$25, d'après l'article 26, mais ces honoraires n'ont jamais été appliqués et les avocats de la campagne encourrent de fortes dépenses quand un procès est remis d'un terme à l'autre et qu'ils sont obligés de demeurer à Montréal deux à trois jours chaque fois.

Me Jacques Cartier, avocat de Saint-Jean d'Illerville, présentait lui aussi une motion semblable, en même temps que Me Dugas.

Les motions ont été prises en délibéré par le tribunal.

Quatre constables renvoyés par le directeur Dufresne

Ils avaient été suspendus après le vol commis au garage Perfection

Raisons données

Le directeur de la police, M. Fernand Dufresne a congédié définitivement jeudi après-midi les quatre constables qui avaient été suspendus à la suite du vol commis au garage Perfection, angle Ontario et Saint-Hubert, au commencement de septembre.

On sait que Rosaire Viau, frère d'Arthur et Romeo Viau, caractères bien connus de la police, avait été mis en état d'arrestation pour ce vol, après avoir passé une partie de la nuit avec les constables en question. Viau fut libéré la semaine dernière, faute de preuves suffisantes.

Où la radio ne se niche-t-elle pas?

Révélation cocasse sur les excentricités du régime houdiste à l'hôtel de ville

Il est un endroit où même les rois vont à pied. Mais ils y vont discrètement sans tambours ni clairons. Il en sera tout autrement pour les Montréalais qui s'introduiront dans la vespasienne du quartier Sainte-Anne, square Gallery, dont la construction fut entreprise par l'administration Houde. En effet, un appareil radiophonique de \$3,550 figure dans la liste des accessoires de ce chalet de nécessité, dont le coût est de \$64,000 seulement.

Ajoutons que les matériaux recommandés sont toute de première qualité: granit rose et noir, marbre, portes grillagées en fer forgé, etc. Quant à l'appareil de radio, il est complet d'un amplificateur à l'extérieur, destiné sans doute à attirer les curieux aussi bien qu'à rappeler aux passants distraits les devoirs que tout homme doit à la nature!

M. Léon Trépanier, leader du Conseil, que cette excentricité étonnait, disait hier: